

LE DOC' DU Jeudi

Diéthylstilbestrol (D.E.S.), Distilbène®

Une catastrophe instructive

Un progrès médical peut être mal interprété

Le diéthylstilbestrol (D.E.S) est la dénomination commune internationale (DCI) d'une hormone féminine (œstrogène) de synthèse, découverte en 1938 par le médecin et chimiste anglais Charles Dodds. Pensant (sans l'avoir prouvé) que les fausses couches étaient dues à un déficit hormonal, le D.E.S. a été prescrit aux femmes enceintes à titre préventif. Double erreur : aucun effet préventif observé et des effets toxiques sur le fœtus au 6^{ème} mois de grossesse. Les premiers doutes sont apparus en 1956. Le traitement a été abandonné dans les années 80. Depuis, avant d'autoriser un traitement, on exige d'avoir des preuves d'efficacité et d'innocuité.

Nous sommes tous différents

La plupart des enfants nés d'une mère ayant consommé du D.E.S. n'en ont aucune séquelle. Une minorité seulement souffrira des dommages causés par ce traitement maternel.

Un cadeau philanthropique n'est pas une preuve d'efficacité

Pour que sa découverte profite à toute la population, Charles Dodds n'a pas déposé de brevet afin de faciliter un usage très large et peu coûteux du D.E.S. Ce geste philanthropique a hélas accru le nombre des victimes.

Renoncer à un espoir est difficile

Une fausse couche est toujours un drame. Il a fallu des années pour que les médecins et les femmes enceintes acceptent de renoncer aux espoirs suscités par le D.E.S. en « prévention des fausses couches ».

Les erreurs médicales font souffrir aussi les professionnels de santé

En France, il a fallu 30 ans pour renoncer au D.E.S.

Reconnaître son erreur est très douloureux quand on soigne quelqu'un. C'est parfois si douloureux que les Autorités de santé et les professionnels s'enferment dans le déni et refusent d'identifier leur erreur.

Source : Réseau D.E.S. France, 10 leçons pour la santé publique. Journée scientifique, Sénat Français, 2010.

Un clic vers le Réseau D.E.S. France pour en savoir plus : <https://www.des-france.org>

« Iatrogénie »

Ensemble des effets néfastes résultant d'une intervention médicale ou du recours au soin. La iatrogénie peut être la conséquence de toutes formes de soins :

- Conseil, recommandation sur l'hygiène de vie ou la façon de se soigner.
- Prescription médicamenteuse.
- Façon de prendre un médicament.
- Médecine manuelle, kinésithérapie.
- Arrêt intempestif d'un traitement.
- Intervention chirurgicale, radiothérapie.
- Imagerie, exploration interne (fibroscopie, etc.)
- Prise de sang, soins infirmiers, examen biologique.
- Annonce de résultat de laboratoire ou de radiologie.
- Accident. Ex : chute d'un brancard.
- Conséquences d'une promesse médicale non tenue.

Source : Open Rome

Météo-épidémie de votre région

Pollens les plus fréquents : **graminées**



Abonnez-vous au Doc du jeudi